

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°7 du 10 février 2012**

**PARTIE TEMPORAIRE  
Etat-Major des Armées (EMA)**

**Texte n°7**

**CIRCULAIRE N° 5501/DEF/DCSEA/SDA/SDA2/PM**

modifiant la circulaire n° 2951/DEF/DCSEA/SDA2/PM du 7 juillet 2011 relative au calendrier des stages organisés par le service des essences des armées.

*Du 11 janvier 2012*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES : *sous-direction « administration »*.

**CIRCULAIRE N° 5501/DEF/DCSEA/SDA/SDA2/PM modifiant la circulaire n° 2951/DEF/DCSEA/SDA2/PM du 7 juillet 2011 relative au calendrier des stages organisés par le service des essences des armées.**

*Du 11 janvier 2012*

NOR D E F E 1 2 5 0 1 8 6 C

---

*Référence :*

BE n° 8145/BPIA/DIR/GE/BF/SEC du 16 septembre 2011 (n.i. BO).

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Une annexe.

*Précédent Modificatif :*

Circulaire n° 4929/DEF/DCSEA/SDA2/PM du 28 novembre 2011 (BOC N° 06 du 3 février 2012, texte 21).

*Texte modifié :*

Circulaire n° 2951/DEF/DCSEA/SDA2/PM du 7 juillet 2011 (BOC N° 51 du 9 décembre 2011, texte 19) modifiée.

*Référence de publication :* BOC N°7 du 10 février 2012, texte 7.

---

La circulaire n° 2951/DEF/DCSEA/SDA2/PM du 7 juillet 2011 est modifiée suite au texte de référence (1). Les modifications correspondent à la création d'un nouveau stage.

1. Dans le sommaire.

Ajouter : « ANNEXE XXXII. STAGE AVITAILLEMENT DU SYSTÈME DE DRONE TACTIQUE INTÉRIMAIRE. ».

2. Pièces jointes.

Ajouter l'annexe XXXII. ci-jointe.

3. La présente circulaire sera insérée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*L'ingénieur général de 1<sup>re</sup> classe,  
directeur central du service des essences des armées,*

Vincent GAUTHIER.

---

(1) n.i. BO.

ANNEXE XXXII.  
**STAGE AVITAILLEMENT DU SYSTÈME DE DRONE TACTIQUE INTÉRIMAIRE.**

LIBELLÉ LONG.	Stage avitaillement du système de drone tactique intérimaire.
LIBELLÉ COURT.	SEAAVITSDTI.

DURÉE.	1,5 jours.
LIEU.	61e RA Chaumont (52).
CATÉGORIE.	OFF <input type="checkbox"/> SOFF <input checked="" type="checkbox"/> MDR <input type="checkbox"/> CIV <input type="checkbox"/>
EFFECTIF PAR SESSION.	10 maximum.

Objectif de la formation.
Sensibiliser le personnel à l'épuration du carburant aéronautique, former les personnels des unités détentrices du système de drone tactique intérimaire à l'avitaillement.

Conditions de candidature.
Faire partie d'une unité détentrice du système de drone tactique intérimaire.

Commentaires.
Pas de commentaire.

SANCTION.	Attestation de stage.
NOTATION.	Sans objet.

STAGE INTERARMÉES.	Non.
--------------------	------

RÉFÉRENCE.	DATES.		AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS.	OBSERVATIONS.
	DÉBUT.	FIN.		
MF 12 AVITSDTI.	24 JANVIER 2012.	25 JANVIER 2012.	61e RA.	